

Axes du séminaire

Axe 1 : Le Cadre conceptuel de la contrefaçon et les causes de sa propagation.

Axe 2 : Mécanismes et instruments de la lutte contre la contrefaçon au niveau national et en droit comparé.

Axe 3: Mécanismes et instruments internationaux de lutte contre la contrefaçon.

Conditions de participation

Pour l'enrichissement du séminaire international qui se tiendra les 11 et 12 Mai 2016 à Bejaia, monsieur le Bâtonnier des avocats de Bejaia a l'honneur d'inviter l'ensemble des avocats au niveau national à y participer massivement.

- 1- Les frais de participation (Hébergement, Restauration, Transport et circuit touristique) s'élève à :
 - 25000 Da pour chaque participant en chambre single.
 - 20000 Da pour chaque participant en chambre double.
- 2- Le paiement des frais de participation s'effectuera sur le compte de l'organisation : Banque BADR, Agence 357 Bejaia N° 00357-01987120000200.
- 3- Chaque organisation régionale des avocats doit envoyer la liste des participants avant la date du 26/04/2016 au secrétariat de l'organisation régionale des avocats de Bejaia par Fax aux : 034.22.37.54 / 034.20.24.44 et/ou
Email : colloque06barreaubejaia@yahoo.fr

Problématique du séminaire

L'ouverture économique a permis aux entreprises et aux différents agents économiques qu'ils soient personnes physiques ou morales, nationales ou étrangères d'investir dans divers domaines économiques. Par voie de conséquence le marché algérien se traduit et se caractérise par la commercialisation de produits divers en qualité et en quantité, par plus de services et par l'émergence de multiples stratégies de commercialisation dans le cadre d'un rude climat concurrentiel lequel a généré une perturbation et un déséquilibre parmi les différents opérateurs.

Ainsi, il est également constaté la distribution de produits contrefaits ou frauduleusement fabriqués, dont est victime un grand nombre de producteurs et de consommateurs. Les indicateurs publiés font état de la perte par l'économie algérienne de milliards de dollars du fait de la contrefaçon et de l'échange de marchandises contrefaites.

Afin de lutter contre ce phénomène, l'Algérie a parcouru une étape importante dans le domaine législatif et institutionnel dans le but de contenir et de résister à la contrefaçon sous toutes ses formes. Malheureusement force est de constater actuellement une circulation effrénée des produits contrefaits, et qui cause de grands dommages aux parties dans la relation commerciale qu'il s'agisse des producteurs ou des consommateurs ainsi que pour l'économie Etatique.

Eu égard aux données ci-dessus évoquées il s'avère impérieux et vital d'analyser et de définir profondément un tel phénomène par le biais d'une connaissance théorique exhaustive de ce fléau et par le recours à une sensibilisation tous azimuts sur le péril représenté par la contrefaçon ainsi que l'ébauche des moyens tendant à y remédier urgemment, d'où la référence, en la matière à l'expérience des pays étrangers en bute au phénomène de la contrefaçon.

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

UNION NATIONAL DES ORGANISATIONS DES AVOCATS

ORGANISATION RÉGIONALE DES AVOCATS DE BEJAIA



L'organisation régionale des avocats de Bejaia

organise un séminaire international sur :

LA LUTTE CONTRE LA CONTREFAÇON

réalité et perspectives

11 et 12 Mai 2016

**Auditorium, pôle Aboudaou
Université de Bejaia- A/Mira**

Contacts :

Fax : 00213 34 22 37 54

Tel : 00213 34 20 24 44

Adresse électronique :

colloque06barreaubejaia@yahoo.fr

- 15H40-16H40 : Débat général.
- A Partir de 19H00 : Diner et soirée musicale à l'hôtel les Hammadite.

Journée du 12 Mai 2016

Séance unique

9H00-9H20 : Première communication à présenter par Maître BOULAF Abdelatif, Avocat-MAROC sur : l'arbitrage et le contentieux relatif à la contrefaçon.

9H20-9H 40 : Deuxième communication à présenter par le Docteur CHERIF Hania-Université de BLIDA2- ALGERIE sur : Le renforcement de la protection des interventions contre la contrefaçon dans les conventions internationales.

9H40-10h00 : Troisième communication à présenter par Monsieur ATMANI Bilal, enseignant universitaire et Avocat, BEJAIA-ALGERIE sur : Le rôle de la convention de Paris dans la protection de la propriété industrielle.

10H00-10H20 : Quatrième communication à présenter par Monsieur HAMADI Zoubir, enseignant universitaire et Avocat, BEJAIA-ALGERIE sur : Le rôle de l'organisation mondiale de la propriété intellectuelle dans la lutte contre la contrefaçon.

10H20-11H20 : Débat général.

11H20-11H30 : Lecture des recommandations.

11H30-12H00 : Remise des attestations de participation.

12H00 : Clôture des travaux du séminaire.

12H30 : déjeuner.

14H00 : Visite Touristique.

- 10H30-10H50 : Troisième communication à présenter par le Docteur MOULOUDJ Kamel – Université de Média- ALGERIE sur : les Facteurs qui poussent le consommateur à acheter des produits contrefaits (étude prospective sur la pièce détachée automobile).
- 10H50-11H10 : Quatrième communication à présenter par Madame Blandine POIDEVIN- Avocate aux barreaux de LILLE et de PARIS-FRANCE sur : La contrefaçon à l'ère du numérique.

11H10-12H00 : Débat général.

12H00 : Déjeuner

Séance de l'Après-midi

- 14H00-14H20 : Première Communication à présenter par monsieur KADI Kamel (direction générale des Douanes- Algérie) sur : Le cadre juridique et réglementaire dans la lutte contre la contrefaçon.
- 14H20-14H40 : Deuxième communication à présenter par monsieur BETTAIEB Anis Avocat aux barreaux de Tunis et de Paris sur : La lutte contre la contrefaçon en droit Tunisien.
- 14H40-15H00 : Troisième communication à présenter par Monsieur David ERVING Tayer, Avocat, Arbitre international, France sur : Le Paquet marque de l'union européenne : Evolution ou Révolution
- 15H00-15H20 : Quatrième communication à présenter par André DECOURRIERE, Avocat, BELGIQUE sur : les instruments de répression de la contrefaçon en Belgique : le droit Belge et le cadre de l'union européenne.
- 15H20-15H40 : Cinquième communication à présenter par le Docteur Ahcen BOUSKIA sur : La lutte contre la contrefaçon dans le droit douanier (ALGERIE)

Programme du séminaire

Journée du 10 mai 2016

- Accueil des participants au niveau du complexe touristique « les HAMMADITE » à partir de 13H00
- Répartition des participants dans les lieux d'hébergement.
- Diner au niveau des lieux d'hébergement de 20H00 à 21H30.

Journée du 11 Mai 2016

- 08H00 : départ vers l'université D'Aboudaw.
- 09H00 : Ouverture du séminaire.
 - 1- Ecoute de l'hymne national.
 - 2- Intervention introductive de Monsieur le Bâtonnier, maître DJENADI Mohand Said.
 - 3- Prise de parole de monsieur le président de l'union nationale des barreaux algériens, maître Sai Ahmed.
 - 4- Prise de parole de monsieur le Wali de la Wilaya de Bejaia.
 - 5- Prise de parole de monsieur le Recteur de l'université, le professeur SAIDANI Boualem.
- 9H30 : Pause-Collation

Séance de la matinée

- 9H50-10H10 : Première Communication à présenter par le Docteur DJALLAL Messaad : Pénalisation du phénomène de la contrefaçon des marques commerciales : causes et dangers. (Université de TiziOuzou-Algérie)
- 10H10-10H30 : Deuxième communication à présenter par Monsieur KRID Karim , CACQE Constantine, sur : la contrefaçon, un phénomène d'ampleur internationale qui se hisse au rang de terrorisme. (Algerie)

